



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
18 mai 2001

Original: français

**Assemblée générale
Cinquante-cinquième session**

Point 43 de l'ordre du jour

**La situation en Amérique centrale :
processus d'établissement d'une paix ferme et durable
et progrès réalisés dans la structuration d'une région
de paix, de liberté, de démocratie et de développement**

**Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année**

**Lettre datée du 14 mai 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Suède auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration publiée le 8 mai 2001 par la présidence au nom de l'Union européenne, sur le processus électoral qui se déroulera prochainement au Nicaragua (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 43 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la Suède
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Pierre Schori

Annexe à la lettre datée du 14 mai 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et français]

Déclaration publiée le 8 mai 2001 par la présidence au nom de l'Union européenne, sur le processus électoral qui se déroulera prochainement au Nicaragua

L'Union européenne suit avec un grand intérêt la préparation des prochaines élections générales qui doivent se tenir au Nicaragua en novembre 2001.

L'Union considère qu'un processus électoral représentatif, ouvert à tous et transparent, contribuerait grandement au renforcement de la démocratie dans le pays.

À cet égard, l'Union préconise un processus qui permette à tous les partis et candidats remplissant les conditions prévues par la loi de participer pleinement aux élections.

En vue de contribuer au bon déroulement des élections, l'Union explore actuellement les possibilités d'apporter une assistance et un soutien, en accord avec les autorités du Nicaragua, notamment en envoyant une mission d'observation des élections.

Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, Chypre, Malte et la Turquie, pays également associés, ainsi que les pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen se rallient à cette déclaration.
